



Rapport de la troisième réunion du Comité consultatif technique auprès du Directeur régional

1. Introduction

1. La troisième réunion du Comité consultatif technique auprès du Directeur régional s'est tenue les 10 et 11 septembre 2015 au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte). Les objectifs de la réunion étaient de solliciter l'avis du Comité et d'autres experts présents sur les points suivants :

- Questions relatives à la mise en œuvre et à l'évaluation des orientations stratégiques de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale ;
- Apporter des conseils sur les mesures de renforcement des capacités du Bureau régional et des bureaux de pays afin de fournir un appui aux États Membres ;
- Questions relatives aux politiques et stratégies pour le développement de la coopération technique au sein des pays de la Région et entre eux ;
- Moyens innovants permettant d'impliquer les principales parties prenantes dans les secteurs de la santé et les autres secteurs afin de promouvoir le concept de « Santé dans toutes les politiques » ;
- Tout autre domaine mentionné par le Directeur régional.

2. Six membres du Comité et cinq experts ont pris part à la réunion ainsi que le personnel concerné du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale.

3. Lors de la réunion, les participants ont été invités à examiner un certain nombre de documents de travail qui leur avaient été fournis au préalable. Les sujets traités ont comporté l'identification de tout défi supplémentaire existant et des conseils sur la meilleure façon pour l'OMS de faire face à ces défis, dans le contexte actuel de la Région où de nombreux pays sont touchés par des crises.

2. Recommandations

4. Eu égard aux activités de l'OMS dans la Région, le Comité consultatif technique a formulé les recommandations suivantes :

Recommandations générales

- Documenter, analyser et partager l'expérience régionale en matière de gestion de crise dans les États Membres.
- Veiller au renforcement concret des activités dans les situations d'urgence par l'établissement de priorités dans le cadre même des domaines prioritaires d'action.
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres du personnel compétents et veiller au recrutement de consultants hautement expérimentés.
- Encourager la participation d'experts et de professionnels régionaux lorsque les institutions et les experts internationaux sont impliqués dans une initiative en vue de renforcer les capacités et d'échanger des données d'expérience.
- Poursuivre les efforts pour parvenir à une interaction fructueuse entre les différents programmes techniques.

Renforcement des systèmes de santé

- Encourager les activités dans le domaine du diagnostic en tant qu'élément important pour atteindre la couverture sanitaire universelle, en intégrant les outils de diagnostic et technologies sanitaires aux systèmes de santé.
- Renforcer l'auto-prise en charge et la participation du patient en tant qu'éléments importants des soins de santé, en plus de la sécurité des patients.
- Consolider les efforts pour comprendre la situation actuelle des hôpitaux de la Région et augmenter l'investissement pour le renforcement des bases factuelles et le partage d'expériences en matière de gestion hospitalière, sans pour autant compromettre les activités menées dans le domaine des soins de santé primaires.
- Les différents modèles et options de financement de la santé doivent être disponibles afin d'aider les pays à adopter des solutions en fonction de leur situation et de leurs besoins.
- Se concentrer sur les approches visant à améliorer l'accès aux soins de santé pour les personnes en situation de vulnérabilité, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays.
- Examiner le statut de la législation relative à la couverture sanitaire universelle dans les États Membres.

Systèmes d'information sanitaire

- Poursuivre les deux initiatives concernant l'enregistrement des actes et de statistiques d'état civil ainsi que le cadre et les indicateurs de base du système d'information sanitaire, qui doivent demeurer au premier rang des priorités de la collaboration entre l'OMS et les États Membres.
- Fournir au Comité régional des informations actualisées sur les pays qui ne rendent pas compte des indicateurs de base.
- Veiller à la complémentarité entre les indicateurs de base et ceux identifiés pour l'enquête complète sur les examens de santé actuellement à l'essai en Tunisie.
- Inviter instamment les pays à allouer des ressources pour le renforcement des systèmes d'information, en particulier pour le financement de la production de données fiables essentielles.
- Encourager les pays à prendre en compte les technologies mobiles, le dossier médical électronique et les systèmes de liens entre les données dans le cadre du renforcement des systèmes de santé.

Fonctions essentielles de santé publique

- Examiner le processus d'évaluation des fonctions essentielles de santé publique en mettant l'accent sur l'implication des secteurs autres que la santé, et privilégier la maîtrise nationale et le plein engagement des hauts responsables de l'élaboration des politiques.
- Envisager la création d'un réseau régional d'institutions dans le domaine des fonctions essentielles de santé publique.
- Envisager d'inclure l'évaluation de la couverture sanitaire universelle à l'évaluation des fonctions essentielles de santé publique.

Santé de la mère et de l'enfant

- Continuer l'initiative « Sauver les vies des mères et des enfants », documenter les expériences réussies dans les pays et renforcer la collaboration avec les partenaires dans ce domaine.
- Effectuer une analyse approfondie des obstacles rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre et des moyens d'appuyer les progrès accomplis dans certains pays qui n'ont pas encore atteint les cibles des OMD 4 et 5.
- Envisager le lancement d'une initiative visant à améliorer la santé de la mère et des enfants dans les pays qui ont de faibles taux de mortalité maternelle et infantile.

Sécurité sanitaire

- Aider les pays à augmenter la résilience des systèmes de santé et mettre au point un cadre d'évaluation de la résilience des systèmes de santé.
- Continuer de souligner l'importance de la mise en place des principales capacités et de la conformité avec le Règlement sanitaire international (2005), en mettant l'accent sur le soutien fourni aux pays en ce qui concerne les « points d'entrée ».
- Informer l'ensemble de l'Organisation de la collaboration entre le Bureau régional et les pays concernant l'évaluation objective des capacités principales du Règlement sanitaire international et agir en tant que chef de file de l'appel lancé pour en faire une étape ordinaire du processus.
- Mettre l'accent sur la résistance aux antimicrobiens en tant que partie intégrante de la sécurité sanitaire plutôt qu'une initiative isolée.
- Procéder à une évaluation précise de la situation concernant l'ampleur et les caractéristiques de la résistance aux antimicrobiens dans la Région, en impliquant des établissements de recherche pour augmenter la collecte de données.
- Se concentrer sur l'élaboration de lignes directrices relatives à l'usage rationnel et efficace des antibiotiques, et adaptées au contexte de la Région.

Maladies non transmissibles

- Axer les interventions de prévention sur une compréhension claire de l'impact des types d'alimentation traditionnels sur les apports caloriques.
- Relancer les activités visant à mettre au point des programmes de démonstration communautaires sur les modes de vie sains.
- Se concentrer sur l'usage rationnel de médicaments fondé sur des critères d'efficacité, d'innocuité et de rentabilité.
- Envisager une collaboration avec des partenaires efficaces dans le domaine de l'élaboration et l'adaptation de lignes directrices, afin de fournir aux États Membres des orientations actualisées sur la prise en charge fondée sur des bases factuelles des maladies courantes et d'éviter les chevauchements.
- Renforcer les activités de l'OMS en matière de renforcement de l'étiquetage des produits alimentaires et de sensibilisation des consommateurs.
- Continuer de se concentrer sur les liens entre la santé de la mère et de l'enfant et les maladies non transmissibles pour la prévention de l'obésité chez l'enfant.
- Veiller activement à rassembler les ministères de la Santé et des Finances pour encourager une prise de position en matière de taxes sur le tabac, dans les pays et entre eux.
- Souligner la question de la stigmatisation dans le domaine de la santé mentale et fournir davantage d'orientations sur la façon d'y faire face dans la Région.

Objectifs de développement durable

- Inclure la « responsabilité collective » en tant que principe majeur dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.
- Effectuer une analyse afin de définir le rôle des secteurs autres que celui de la santé dans la réalisation des cibles de l'objectif 3 relatif à la santé, en particulier en matière de parité entre les sexes et de réduction de la pauvreté.
- Examiner les indicateurs des 16 objectifs qui ne sont pas relatifs à la santé, en s'intéressant tout particulièrement aux questions ayant un lien avec la santé et en reconnaissant l'importance de l'équité en matière de santé.
- Envisager l'élaboration d'un plan pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable du point de vue de la santé.

Situations d'urgence

- Explorer la mise au point de mécanismes permettant de maintenir l'intérêt des donateurs, en particulier ceux de la Région, afin d'assurer la pérennité du fonds de solidarité régional.
- Tenir des discussions avec le Comité régional sur une augmentation du financement du fonds de solidarité régional.
- Partager avec d'autres entités l'expérience en matière de gestion des situations d'urgence du point de vue de la santé et du point de vue humanitaire, par le biais de réunions, de conférences et de publications (fournissant des informations de qualité).
- Plaidoyer pour la santé de la mère et de l'enfant et pour des interventions en matière de santé mentale durant les situations d'urgence.
- Investir dans l'analyse du rôle des organisations non gouvernementales pour ce qui est de faciliter l'accès aux services en temps de crise et dans les zones difficilement accessibles.

Médecine familiale

- Poursuivre les efforts dans ce domaine important et effectuer une analyse plus approfondie de la situation actuelle, avec une meilleure compréhension des événements dans chaque pays.
- Envisager la production d'un ensemble d'options pour chacun des trois groupes de pays, plutôt que des recommandations générales susceptibles de manquer de pertinence pour certains pays.
- Collecter des données d'expérience ainsi que les meilleures pratiques au niveau mondial.